

Bureau d'audiences publiques en environnement  
575 rue St-Amable  
Bureau 2.10  
Québec, (Québec)  
G1R 6A6  
Mme. Monique Gélinas

Mardi le 6 mai 2003

**Projet de dragage d'entretien du chenal entre Hudson et Oka dans le lac des Deux-Montagnes**

Bonjour madame Gélinas,

Concernant la capacité théorique de 160 véhicules par heure, nous rencontrons cette situation et réalisons cette productivité lorsque nous sommes en périodes de saturation; c'est à dire, lorsque nous avons une file d'attente sur les deux rives nous permettant d'enchaîner les arrivées et les départs sans aucune perte de temps.

Compte tenu que nous avons 2 remorqueurs en réserve, nous éliminons les périodes prolongées de non productivité dû à des bris mécaniques. Tout comme les accostages manqués ou les échouements, les bris mécaniques se traduisent par un retard du traversier concerné allant de 5 à 25 minutes. Pour cette période, la capacité horaire passe de 160 à 120 véhicules par heure, pour être ensuite rétablie à 160. Malheureusement, aucune comptabilisation n'est faite des ces nombreux événements, il m'est donc impossible de chiffrer de façon précise ces pertes en capacité horaire.

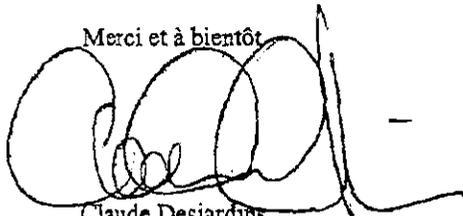
Tel qu'illustré sur le plan fourni, vous verrez en un premier temps le profil du chenal de 40m. Ensuite, la zone de dragage A du côté gauche représente l'aire où le remorqueur amorce la manœuvre d'accostage ainsi que la zone A du côté droit qui représente l'aire de ravitaillement en carburant, l'amarrage des remorqueurs en réserve ainsi que le quai d'entretien. Cette zone a été draguée sur glace en 1996.

La zone de dragage B, illustre la zone d'accostage finale. À cet endroit, le traversier avance à une très faible vitesse avant de toucher le quai. Cette zone a été draguée en 2001 compte tenu que les barges s'échouaient avant même d'atteindre le quai (un des trois quais), compte tenu de l'accumulation de sédiments.

L'apport de sédiments dans le chenal se fait principalement par la rivière des Outaouais, voir la direction des vents dominants. Toutefois, le ruisseau situé à l'est du chenal semble contribuer de plus en plus à l'ensablement de cette partie du chenal. Une combinaison entre apport du ruisseau et vents est peut être en cause aussi. Cependant, il est visible que ce ruisseau contribue de façon importante à la détérioration du chenal. Le ruisseau ouest pour sa part n'attire pas particulièrement mon attention. Il est quand même visible qu'une accumulation de sédiment se produit face à la propriété voisine et seront éventuellement déversés dans le chenal.

En espérant que ces réponses seront satisfaisantes. Soyez assurée que je demeure disponible en tout temps pour répondre à vos interrogations.

Merci et à bientôt



Claude Desjardins  
Président, Traverse Oka inc.

